



## Editorial de Monsieur le Maire

Modeste mais fidèle lien entre votre mairie et les Saint Martinais, que cette nouvelle mouture de «Vent des Pallières » achemine chez chacun d'entre vous mes souhaits chaleureux pour cette année naissante ; qu'elle soit faite de sérénité, d'affection et de plénitude.

Que notre village continue à s'épanouir dans l'harmonie et le partage, et que ses habitants perpétuent longtemps encore l'art de vivre qui s'y est créée.

Vous trouverez également dans ces pages une communication importante concernant un changement notoire pour chaque résident de la commune : l'élaboration du nouvel adressage. Désormais, chaque habitation, chaque logement aura une adresse précise et clairement identifiable.

Un nom a été confirmé ou attribué à chaque rue, place ou voie publique de la commune.

En outre, le système de numérotation métrique permettra de prévoir sans difficultés les adresses des futures constructions.

Toutes ces données seront communiquées à l'ensemble des services publics, administratifs et de secours, et intégrés dans les différents supports numériques de guidage (GPS) à disposition du public mais également des professionnels : artisans, livreurs, etc ...

Ce journal est aussi l'occasion de rendre compte des animations et des manifestations qui nous ont réunis durant l'année qui s'est achevée et qui ont permis de partager ensemble des moments de joie et d'amitié.

Cette vie et cet enthousiasme n'existeraient pas sans l'action de tous les bénévoles qui s'activent et consacrent une partie de leur temps pour nous tous.

Je ne manquerai jamais de leur exprimer à chaque occasion toute ma reconnaissance et mon soutien.

Heureuse année à vous tous et de beaux jours à venir pour cette nouvelle décennie !

Bernard de Boisgelin

## Dans ce numéro :

Editorial Monsieur le Maire	Page 1
Des nouvelles des associations	Pages 2 et 3
Le CCAS	Page 4
Invitation aux vœux 2020	Page 5
La crèche de Noël	Page 5
L'adressage	Pages 6 et 7
Citoyenneté	Page 8
Le tri sélectifs	Page 9
Découvrir le paysage	Page 10
Villages de caractères du var	Page 10
Activités dans les communes	Page 11
Informations utiles	Page 12

**SITES, &  
-CITÉS  
REMARQUABLES -  
FRANCE**



**VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE  
DIRE**

## Des nouvelles des Associations



Depuis le mois de septembre, l'association Line Country Dancers vous propose des cours de danse country à la salle polyvalente de Saint Martin de Pallières .

Venez nous y rencontrer dès 18h chaque mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), nous serons heureux de vous accueillir .

N'hésitez plus! Faites le premier pas, nous vous apprendrons les autres ! BV



De la country à St Martin!

! Des concerts à la cathédrale souterraine !



*L'association "les amis du jardin de Saint-Martin" va organiser certains des concerts de cet été dont les fonds sont destinés à aider à la restauration du jardin potager.*

*Onze concerts de musique classique sont programmés dans la Cathédrale Souterraine :*

- dimanche 28 juin 17 h : concert inaugural de la saison musicale suivi d'un apéritif.*
- tous les mercredis de juillet et août :*
- concerts à 19h30 suivis d'une collation*

*dans le jardin*

- dimanche 6 septembre : concert de clôture suivi d'un apéritif.*

*Participation 25 € buffet compris*

*Le programme détaillé des concerts sera disponible sur le site [cathedralesouterraine.com](http://cathedralesouterraine.com) à partir du mois de mai.*

*D'après D et M de Boisgelin*

Une question sur les associations de loi 1901 ?

Retrouvez les informations utiles sur : [//www.service-public.fr/associations](http://www.service-public.fr/associations)

## Le Comité des Fêtes plus actif que jamais !

De janvier à décembre, le Comité des Fêtes propose des animations et des festivités pour tous les âges ! Retour en images sur l'année écoulée. GD



*Les RDV de 2020 : Loto le 1er février—Thé dansant le 02 février - Sancissonnade le 13 avril—Fête des mamans le 06 juin—Fête du village du 02 au 05 juillet*

### Le Centre artistique Provence Verdon rock, groupe va-

riété, classe d'

Le CAPV a pour but la pratique, l'enseignement, et la promotion des disciplines artistiques, et en particulier la musique, la danse et le théâtre dans les communes qui le soutiennent et notamment Saint Martin de Pallières. Les disciplines suivantes ont été enseignées la saison dernière : guitare, guitare basse, piano, flûte, batterie, trompette, éveil musical, danse, claquettes, théâtre, chant individuel, classe de chant, groupe

improvisation, stages de vacances aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Grâce à l'aide des communes et de la Communauté de Communes Provence Verdon, des tarifs très raisonnables peuvent être appliqués. Dans la mesure du possible, le CAPV essaie d'organiser le plus possible les activités dans les communes. Une question, une suggestion : [capv@orange.fr](mailto:capv@orange.fr) ou 06 34 04 36 03



Depuis janvier 2016, des permanences gratuites de la Ligue de l'Enseignement (FOL) du Var prises en charge financièrement par la Communauté de Communes, se tiennent dans les locaux de la Maison de Services au public à Barjols chaque 4ème-mercredi matin du mois sur RDV.

### Des actions de la Communauté de Communes en faveur des associations

Actions de soutien et de promotion des associations de loi 1901 sont proposées. Par ailleurs, des demi-journées de formation sont régulièrement programmées sur inscription. Retrouvez toutes ces informations à destination des associations de loi 1901 sur le site de la Communauté de Communes Provence Verdon.

GD et LV

Le Comité Communal d'Action Sociale œuvre pour le bien-être des personnes âgées de plus de 65 ans de la commune et pour toutes celles et tous ceux qui peuvent avoir besoin d'une aide sociale à un moment de leur vie. Si vous êtes dans l'un de ces cas, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie, par téléphone, par messagerie électronique ou en vous déplaçant aux heures d'ouverture du secrétariat. Écoute et confidentialité seront au RDV. GD



! Le repas 2019 servi par L'Atelier des Gourmets !

Le centre communal d'action sociale est un établissement public administratif qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune. Les CCAS sont obligatoirement créés dans les communes de 1 500 habitants et plus ; ils peuvent l'être dans les communes de moins de 1 500 habitants.

L'élection et la nomination des membres du conseil d'administration ont lieu dans les 2 mois du renouvellement du conseil municipal et pour la durée du mandat de ce conseil. Leur mandat est renouvelable. Les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du conseil d'administration du CCAS. Pour Saint Martin, leur nombre est de 8, soit 4 membres du Conseil Municipal et 4 membres nommés par Monsieur le Maire qui en est le président de droit. Il peut déléguer cette fonction à un élu du Conseil Municipal. GD

Après plus de 20 ans passés au service de la Municipalité et du CCAS, Madame Montégut n'a pas souhaité renouveler ses mandats. Comme Monsieur le Maire l'a souligné lors de son allocution, ce qui caractérise Madame Montégut, c'est sa loyauté et son amour de St Martin. Merci Françoise pour toutes ces années..... Et à bientôt à St Martin. GD



! Avant le départ pour Bouzigues le 06 juin 2019 !



Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les  
Membres du Conseil Municipal  
Invitent les St Martinaises,  
les St Martinais

Leurs familles et leurs amis à célébrer  
la Nouvelle Année

Samedi 25 Janvier 2020 à partir de 18h

Salle Polyvalente de  
l'École des Pallières



### Retour en images sur les Vœux 2019



### La Crèche en l'Eglise Notre Dame de l'Assomption

Le 26 décembre, comme chaque année, St Martin a célébré Saint Etienne, Saint patron du village.

En ce lendemain de Noël, notre village s'est remplie des fidèles venus perpétuer, autour du Père Willy, curé de notre pa-



roisse ce rendez-vous traditionnel qui se renouvelle avec ferveur et constance depuis des siècles.

Si la procession dans les rues du village n'a désormais plus lieu, toute l'assemblée s'est cependant retrouvée, à l'issue de la cérémonie devant la belle crèche élaborée par nos enfants et a partagé un chaleureux vin chaud pour fêter joyeusement la nativité et notre « patron tuteur ». BdB





## Le Plan Communal d'Adressage Ou l'A B C de l'adresse

14

### Pourquoi dénommer et numéroté les voies ?

L'adresse est le moyen qui permet à tous : particuliers, personnes morales de droit privé, et tout lieu géographique d'être accessible et identifiable.

La dénomination des voies est également pour la commune, un média permettant une communication plus fine auprès de tous aussi bien à propos d'une identité culturelle ou patrimoniale (ex : place des bancaou, chemin du def-fends), que d'un repère géographique (ex : chemin de l'ancienne voie ferrée).

Plus particulièrement, la normalisation de l'adresse contribue à la qualité de vie des citoyens. En effet, une bonne adresse, complète garantit :

- une bonne qualité de distribution postale,
- une meilleure possibilité de livraisons des marchandises à domicile,
- une chance supplémentaire d'accessibilité aux services d'urgence de soins et de secours,
- un accès facilité à des nouveaux services tels que le haut débit.

### Comment ont été choisis les noms des rues et chemins et leur numérotation ?

En ce qui concerne le village « ancien » et ses abords immédiats, le travail a été facilité car les rues étaient presque toutes nommées avec une plaque et des numéros installés.

Chaque chemin qui mène à une maison d'habitation a été nommé soit en utilisant le nom « historique » du quartier soit en cherchant un nom « évocateur » du lieu.

Deux numérotations seront appliquées.

Une métrique pour les chemins ; le point de départ étant l'entrée du chemin (la distance en mètres entre le début du chemin et les entrées de propriété définit le numéro de l'habitation).

Et une classique pour le village « ancien » et

le lotissement de la ferrage (numérotation existante).

Ce travail préalable a été réalisé par Monsieur le Maire, assisté par la secrétaire de mairie et Monsieur Arthur Dupuis-Gerbal, du service SIG de la communauté de communes qui a apporté ses compétences techniques, sa connaissance du cadastre et des procédures.



**Pour toutes les démarches administratives liées à la mise en place du Plan Communal d'Adressage, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie qui vous apportera bien volontiers son assistance**

Ensuite, le Conseil Municipal réuni lors de sa séance de novembre 2019 a examiné le plan d'ensemble de la commune ainsi que la dénomination et la numérotation des rues, places et chemins les uns après les autres. Des modifications et des rectifications ont été ajoutées.

### Et maintenant ?

A l'occasion d'une prochaine séance, le conseil municipal approuvera le PLAN COMMUNAL D'ADRESSAGE.

Ensuite, la délibération sera transmise au contrôle de légalité de la Préfecture du Var puis elle sera transférée à différents services et instances dont l'Institut Géographique National (IGN), la Poste, l'INSEE, les éditeurs de GPS, et autres.

Ceux-ci assimileront les adresses, mais il n'est pas possible de savoir à quel rythme. Aussi, pour ceux qui le souhaitent, il est possible de « surveiller » les GPS de manière régulière afin de constater l'efficacité de la démarche d'adressage.

**Chemin des Costes**

**Carriero dou Tingoulié**

**Place de la Mairie**



23

650

### Et pour les Saint Martinais ?

- 1 Vous recevrez dans votre boîte aux lettres un courrier de Monsieur le Maire vous indiquant votre adresse et votre numéro,
- 2 Vous pourrez vous rendre en mairie afin d'y retirer un certificat d'adressage et de numérotage,

**49 noms différents !**  
**Des rues !**  
**Des places !**  
**Des andrones et des impasses !**  
**Des chemins !**

- 3 Chaque propriétaire ou locataire devra signaler sa nouvelle adresse à tous les organismes/partenaires auxquels il est affilié.

### Ensuite :

La commune procédera à l'achat des nouvelles plaques de rues et chemins ; celles-ci seront mises en place par les agents techniques, Idem pour les plaques de numéros, elles seront acquises par la commune.

Il ne devrait pas y avoir de changement pour les habitations déjà numérotées. GD

## Citoyenneté—Citoyenneté—Citoyenneté—Citoyenneté



### Le Répertoire Electoral Unique

L'inscription sur la liste électorale est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant chaque scrutin.

Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

Les citoyens ont la possibilité de s'inscrire sur les listes en déposant leur demande au secrétariat de mairie ou en se connectant à : [service-public.fr](http://service-public.fr). GD

### Les Elections Municipales 2020

La prochaine élection des conseillers municipaux aura lieu les 15 et 22 mars 2020. A cette occasion, les électeurs sont également appelés à élire les conseillers communautaires. Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Les membres des conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants sont élus au scrutin plurinominal majoritaire, avec panachage. Le scrutin peut se dérouler en deux tours. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

#### Élection d'un candidat au 1<sup>er</sup> tour

Pour être élu au 1<sup>er</sup> tour, le candidat doit réunir (cumulatif) : la majorité absolue des suf-

frages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

#### Élection d'un candidat au second tour

L'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

Dans les communes de 100 à 499 habitants, le nombre de conseillers municipaux est : 11

Vous pouvez trouver toutes réponses à vos questions sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N47>. GD



### Les chiffres de l'INSEE

Le directeur régional de l'INSEE a fait connaître les derniers chiffres qui sont valables à compter du 1er janvier 2020.

Population totale St Martin de Pallières : 248 habitants

### Le recensement citoyen

Bientôt 16 ans ? pensez au

## RECENSEMENT

à la mairie du domicile



**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



## Découvrir le paysage autrement



RANDONNER AUTREMENT À SAINT MARTIN



Panneau départ : parking sous le Bistrot de Paix, D 470, 83560 Saint Martin de Pallières  
Coordonnées GPS  
X 43 58980 / Y 5 68399



Le départ de Saint Martin se trouve à l'entrée du village, à l'intersection de la RD 470 et de la route de Saint Martin. Le panneau de départ est placé sous le Bistrot de Paix, à l'entrée du village de Saint Martin de Pallières. Le panneau de départ est placé sous le Bistrot de Paix, à l'entrée du village de Saint Martin de Pallières.

- |                     |                 |
|---------------------|-----------------|
| parking             | route           |
| panneau d'accueil   | chapelle        |
| panneau pédagogique | château         |
| sentier 94          | gare            |
| GR 99 et 95a        | bistrot de paix |
| Euroleas            | autobus         |



**CONTACTS**  
Communauté de communes Provence Verdon : 04 94 77 18 53  
Mairie de Saint Martin de Pallières : 04 94 72 80 45  
Mairie d'Esparron de Pallières : 04 94 80 60 26  
Mairie d'Artigues : 04 94 80 31 02  
Urgences : 112

**AVEC LE SOUTIEN FINANCIER**  
REGION SUD  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



Tel le petit train, ce parcours jalonné, entre ancienne voie ferrée et crêtes, fait escale à St Martin de Pallières, Esparron de Pallières et Artigues. Percevez les villages sous différents angles. Explorez l'essence des paysages au travers de vos cinq sens. Et comme s'il ne suffisait pas d'une longue marche pour ouvrir l'appétit, les papilles gustatives sont mises en éveil avec le déroulé d'un menu provençal... A vos côtés, prêtez attention aux furtives interventions de Filou, votre petit compagnon de route, que ce soit pour vous orienter ou vous amuser. Un départ est possible au cœur de chacun des villages. Le sens proposé du circuit démarre à St Martin. La Chapelle Notre Dame du Restest à Esparron fait la jonction entre les boucles Esparron-Artigues et Esparron-St Martin. Plus d'informations sur les circuits sur : [www.provenceverdon.fr](http://www.provenceverdon.fr)  
D'après LV.



Depuis de nombreuses années, St Martin est membre de l'association des « Villages de Caractère du Var qui regroupe 12 communes de notre département autour d'une Charte de Qualité. Le but de l'association est de favoriser le développement culturel et touristique tout en préservant les richesses naturelles, historiques architecturales et humaines. Le très beau village de Turrettes vient d'être accepté au sein de l'association. Des brochures descriptives des villages sont disponibles à l'accueil de  mairie. GD



**Horaires d'ouverture :**

**Mercredi :**

10h00 à 11h00

**Vendredi :**

15h00 à 16h30

**Samedi : 10h30 à 11h30**

**Lectures de contes à haute**



[rmpv.lspallieres@gmail.com](mailto:rmpv.lspallieres@gmail.com)

**Local : à côté de la mairie  
d'Esparron de Pallières**

## Activités dans les Communes

L'inscription à la médiathèque vous permet :

- D'emprunter 3 livres ou périodiques et 2 documents (CD, DVD ...), ou 5 livres ou périodiques, ou 5 documents pour une durée de 3 semaines,
- D'effectuer des réservations de livre, CD ou DVD
- D'accéder sur Internet au catalogue RMPV et de réserver un livre ou un CD dans une des médiathèques du RMPV.

Pour s'inscrire à la médiathèque l'usager doit fournir une carte d'identité pour justifier de son identité et fournir un justificatif de domicile pour attester de son lieu de domicile, Il sera établi une carte qui rend compte de son inscription.

Les enfants et jeunes de moins de 14 ans doivent pour s'inscrire être munis d'autorisation parentale écrite, Qu'il soit accompagné ou pas, ils restent sous la responsabilité parentale.

La Médiathèque des Pallières est intégrée au Réseau des Médiathèques PROVENCE VERDON : RMPV. Ce qui lui permet d'être visible sur le portail du réseau : <https://mediatheques-rmpv.fr> et grâce à lui, offrir un service très qualitatif.

L'équipe de la Médiathèque s'efforce de créer une relation de confiance avec ses lecteurs, afin d'offrir des plages horaires les plus adaptées aux besoins de ceux-ci.

N'hésitez à soumettre vos idées pour améliorer le service de lecture publique. CS



**10 ans déjà se sont passés !**

Quelle belle aventure nous vivons grâce à vous et à notre fabuleuse équipe.

Le commerce multiservice prend tout son sens au bistrot de pays le cercle du progrès car en complément de notre restaurant, notre épicerie, notre relais poste, notre brasserie, nos pains maison, nos animations variées, nous sommes aussi acteurs du Telethon qui fut encore cette année une expérience remplie de temps forts et d'émotions. Nous souhaitons bonne chance à Benjamin présent depuis six ans à nos côtés qui a choisi de prendre une autre direction.

Nous vous rappelons que nos plats du jour sont disponibles tous les jours à emporter, que nous faisons tous les vendredi soir d'hiver des karaoké, que

nos dîners concert mensuel continuent à avoir du succès, et que depuis peu des pizzas à emporter sont disponibles sur commande du vendredi soir au dimanche midi durant la période hivernale.

Pascale, Sébastien et toute l'équipe vous souhaite de bons moments pour 2020

Alors à bientôt au bistrot

Bistrot de pays

'cercle du progrès'

83560 St. Martin de Pallières

04.94.80.64 82



## Quelques Informations utiles !

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Ecole des Pallières, crée en 2004, s'est vu délégué par les Communes d'Artigues, Esparron de Pallières et St Martin de Pallières la compétence en matière d'organisation scolaire et péri-scolaire. Monsieur de Boisgelin en a assuré la présidence de sa création à 2014 ; c'est maintenant Madame Arizzi, maire d'Esparron qui en est la présidente.

Madame Vanessa Pinatel en assure le secrétariat. Mesdames Cécile Léone et Caroline Mousselin en sont les deux autres agents titulaires et ont en charge respectivement l'assistance aux enseignants, la garderie péri-scolaire, la gestion de la cantine, l'entretien des locaux et la surveillance des enfants dans le bus.

Actuellement, deux agents contractuels, Mesdames Mélissa Truchot et Mélanie Coulomb assurent respectivement l'assistance aux enseignants, la garderie péri-scolaire et l'entretien des locaux.

Le bien-être des enfants accueillis est au cœur des préoccupations des agents et des enseignants de l'Ecole Coopérative des Pallières dont l'équipe a été entièrement renouvelée à la rentrée de septembre 2019 et dont la directrice est Madame Charlotte Tentelier. GD et VP



### ! Quelques chiffres !

Prix d'un repas par enfant : 4.00 €  
 Prix d'un repas majoré (inscription hors période) : 5.00 €  
 Garderie péri-scolaire, le matin de 7h30 à 8h45 : 2.00 €  
 Garderie péri-scolaire, le soir de 16h30 à 18h30 : 2.00 €  
 (des minorations peuvent s'appliquer à partir du 2eme enfant de la même famille)  
 Site dédié aux inscriptions : [ww.gestion-cantine.com](http://ww.gestion-cantine.com)  
 Périodes d'inscriptions : du 1er au 21 de chaque mois pour le mois suivant.  
 Coordonnées du secrétariat :  
 04 94 72 80 45 — 06 07 36 96 01  
[sivu.despallieres@orange.fr](mailto:sivu.despallieres@orange.fr)

Actuellement, l'Ecole des Pallières compte 66 enfants dont 14 de St Martin. GD et VP

## Nos joies et nos peines

Depuis le numéro 11 de « Vent des Pallières », trois Saint Martinais nous ont quitté, il s'agit de Madame Ferrari et de Madame Pellegrini, ainsi que de Monsieur Faure. Un seul mariage a été célébré, celui de Sixtine de Boisgelin avec Antoine Rose. Enfin, nous avons le plaisir d'accueillir Emma-Rose Dollois-Poppe et Léandre Griveau. GD

Quelques numéros utiles	
Mairie St Martin	04 94 72 80 45
Communauté de Communes Provence Verdon	04 94 77 18 53
Maisons de Services au public	
Rians	04 82 29 96 46
Barjols	04 82 29 96 44
AQUALTER—gestionnaire EAUX ET	04 94 10 80 90 24H/24

Le site de la commune :

[www.mairie-stmartindepallieres.fr](http://www.mairie-stmartindepallieres.fr) est mis à jour de la manière la plus régulière possible.

N'hésitez pas à le consulter et à indiquer les rubriques que vous souhaiteriez y trouver. Il en sera tenu compte dans la mesure du possible.

Editeur de la publication : Mairie de St Martin de Pallières  
 Directeur de publication : Bernard de Boisgelin  
 Articles : B de Boisgelin, G Dauphin, V Pinatel, C Scuri, S Geoffroy, L Vilain, V Bouchez, D et M de Boisgelin, le capv  
 Crédits photos : Mairie St Martin, Communauté de Communes, SIVU des Pallières, E Knäzger, R Raymond, V Bouchez, D et M de Boisgelin, capv, J Bouffier, B de Boisgelin, S Geoffroy.

Ouverture habituelle du secrétariat de mairie :  
 Mardi, jeudi, samedi de 9h à 12h  
 Vendredi de 14h à 18h  
 Téléphone : 04 94 72 80 45 / Télécopie : 04 94 72 80 46  
 Messagerie : [mairie-stmartindepallieres@orange.fr](mailto:mairie-stmartindepallieres@orange.fr)  
 Coordonnées :  
 Mairie de St Martin de Pallières  
 Hôtel de Ville  
 83560 St Martin de Pallières

